

Le Bureau du Comité Syndical du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 13 Avril 2012

Etaient présents:

MM. Dissaux, Boussemart, Grimonprez

Etaient excusés:

MM. Deroo, Leroy, Schepman

Vu le rapport : 07-12

DECIDE :

- d'attribuer à la société BERIM le marché de maîtrise d'œuvre des travaux la réfection des couloirs des filtres de l'usine de production d'eau potable d'Aire sur la Lys pour un montant de 25 714,00 € TTC.
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 3

POUR : 3

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 25 AVR. 2012

PRÉFECTURE DU NORD

13 27 AVRIL 2012 13
Jean Claude DISSAUX
ARRIVÉE

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

OBJET : Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réfection des couloirs des filtres à l'usine d'Aire-sur-la-Lys

Lors de sa réunion du 13 avril 2012, la Commission d'Appel d'Offres a émis à l'unanimité un avis favorable à la désignation de la société BERIM en qualité de Maître d'œuvre des travaux de réfection des couloirs des filtres de l'usine de production d'eau potable d'Aire sur la Lys, pour un montant de 25 714,00 € TTC.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir statuer sur cette affaire.

Vu le, **13 AVR. 2012**

Le Président du Comité Syndical

Jean-Claude DISSAUX

PRÉFECTURE DU NORD

13 27 AVRIL 2012 13

ARRIVÉE